

# Mieux articuler les projets culturels avec les territoires

**En considérant plus précisément les liens entre projets culturels et projets de territoires, il est possible de mieux élaborer les premiers afin qu'ils bénéficient davantage aux seconds. Une manière pour la culture de ne pas être que le « supplément d'âme » des territoires.**

Les liens entre culture et territoire sont abordés, la plupart du temps, autour de la question du développement. La question, en revanche, est moins souvent traitée du côté de l'aménagement du territoire. En quoi un projet culturel peut-il y participer ? Quels sont les différents types d'impacts du projet culturel permettant de faire mieux vivre les territoires ?

Par projet culturel, j'entends l'événement, le festival, l'exposition, la manifestation culturelle, mais également le projet d'équipement culturel et le « projet culturel », en tant que volet de la politique territoriale.

Je propose une grille d'analyse des articulations projets culturels / territoires. Cette grille a plusieurs fonctions : identifier, mesurer, classer les différents types d'impacts des projets culturels, proposer une méthode pour une anticipation et permettre ainsi de meilleures articulations. Mettre en place cette grille de lecture est évidemment lié au regard que l'on porte sur le territoire : territoire support d'une action économique, territoire administratif, ou encore territoire aire de vie, au sens de l'éthologie...

J'ai retenu l'approche définie par la géographie sociale, car intégrant différents aspects [1]. Elle considère en effet le territoire comme un élément qui se crée par la rencontre de trois espaces. C'est leur interaction qui fait le territoire. L'espace réel est celui de la géographie, des espaces naturels ou créés par l'homme. L'espace administratif est l'espace produit, il résulte des pouvoirs, de l'institution.



■ Par **Florence Fréry**, urbaniste et ingénieure culturelle. Elle dirige l'agence d'ingénierie de projets urbains et culturels « Ça va marcher »

L'espace affectif ou vécu, renvoie aux pratiques des habitants, à leur image de territoire. Ainsi, le territoire n'est pas figé, il devient objet en construction, sujet à responsabilité. Pour compléter cette vision du territoire, j'ai retenu cinq thèmes permettant d'énoncer cette grille.

Le premier thème, la **composition territoriale**, est un aspect important,

***Le territoire n'est pas figé, il devient objet en construction, sujet à responsabilité.***

compte tenu des réorganisations territoriales et de l'évolution de la décentralisation. En quoi le projet culturel peut-il participer à faire vivre l'institution territoriale ?

Le deuxième est le **positionnement du territoire**, c'est-à-dire l'image, mais aussi l'articulation par rapport à d'autres territoires (coopérations interterritoriales) pouvant se développer au travers du projet culturel.

Le troisième concerne la **gestion des centralités et des maillages du**

territoire. Comment le projet culturel peut-il participer à créer, développer, équilibrer des pôles de centralités, faire vivre l'espace géographique ?

Dans cette continuité d'une analyse de l'espace géographique vient la composition paysagère, tant urbaine que rurale. L'espace vécu, affectif, perçu par les habitants, c'est-à-dire l'espace de la territorialité, est le dernier thème étudié. Comment, à partir du projet culturel les habitants peuvent-ils voir, percevoir leur territoire, comment peuvent-ils en être partie prenante ? Après avoir mis en place cette grille de lecture, il s'agit d'organiser le questionnement : en quoi le projet culturel participe-t-il à ce thème ? Quelles sont les limites constatées ? Comment pourrait-on les prendre en compte et définir des solutions, des modes d'action pour améliorer le lien entre projet culturel et territoire ? L'analyse démontre que les projets culturels participent bien à une certaine vitalité du territoire dans les différents thèmes étudiés et de différentes manières.

Ainsi, sur la composition territoriale, le projet culturel peut contribuer à solidifier l'espace administratif, à le faire vivre. C'est la notion de projet qui y participe, le projet donne un sens au territoire, à l'action des élus. Guy Geoffroy, maire de Combs-la-ville en Seine-et-Marne, n'hésite pas à déclarer : « C'est le projet culturel de la Coupole, c'est-à-dire, le centre culturel de Melun Sénart, ayant le label Scène nationale, qui a contribué à faire vivre notre municipalité. Il a été le ferment de notre intercommunalité. » [2] Le projet culturel a l'avantage d'être moins politi-

1 *Géographie sociale et territoires*, Guy di Mèo, 1998, Nathan.

2 Dans *L'action culturelle des villes nouvelles. La culture, ferment de l'intercommunalité à Sénart*, sous la direction de Loïc Valdeborge, Travaux et documents, Comité d'histoire du ministère de la Culture, 2005.

quement impliquant que le social ou l'économie. Il permet de mieux rassembler et rapprocher les divergences. Parfois, quand le projet culturel est fort, il permet d'articuler le projet de territoire. Ainsi, à travers l'événement culturel Lille capitale européenne 2004, Lille métropole a pu mieux structurer son action et son lien entre les différentes communes de la communauté urbaine.

Sur l'idée du positionnement, cinq degrés et types de positionnements sont observés : de l'image à un positionnement stratégique de développement.

1. Dans le cas le plus simple, le projet culturel sert d'outil marketing. C'est le cas par exemple de la municipalité de Deauville dans le Calvados qui fait de ses événements culturels une véritable politique de marketing territorial lui permettant d'attirer des visiteurs et de prolonger la saison touristique.

2. Le projet culturel peut redonner du sens à l'histoire, en valorisant des ressources existantes mais non identifiées auprès des publics. C'est la réussite de Lille 2004 avec l'exposition autour de Rubens, qui a permis de rappeler les liens historiques entre le peintre et le territoire lillois, et de valoriser ainsi les collections des musées des beaux-arts du Nord.

3. Le projet culturel peut aussi contribuer à l'excellence de territoire autour d'une spécialité artistique : par exemple, jazz et Marciac sont définitivement associés. Cette image se prolonge d'ailleurs à Marciac dans le Gers avec la mise en œuvre d'un pôle d'excellence rurale autour d'un centre culturel dédié au jazz. La dimension artistique n'est pas exclusive. Elle peut être celle d'une autre qualité, par exemple environnementale, comme Calvi en Haute-Corse et le Festival du vent, qui ont promu bien avant tout le monde la suppression de sacs en plastique, pour devenir cas de référence nationale.

4. Le projet culturel améliore le positionnement en permettant par exemple un élargissement de la zone d'influence du territoire. C'est le cas à Calvi qui, à la suite du Festival du vent, a tissé des coopérations de sauvegarde des littoraux à un périmètre élargi à la Sardaigne et la Sicile.

5. Le projet culturel peut permettre

enfin de positionner un territoire en instituant une filière d'activités. Le cas le plus emblématique étant bien sur Angoulême, en Charente, qui a créé un véritable pôle « image », économique, artistique, de création, de formation, à partir du Festival de la bande-dessinée.

**Sur la gestion des centralités, et des équilibres, le projet culturel peut être au cœur des relations centre - quartiers - périphérie : la Biennale de la danse à Lyon et le Festival transurbaine de Saint-Étienne, le Festival des arts du cirque d'Amiens, en Picardie, se construisent avec les quartiers, organisant la déambulation en divers points de l'agglomération, de la ville, permettant aux habitants du centre d'avoir**

***Trop souvent cantonné dans une analyse autour du développement, le projet culturel perd de sa substance.***

une autre approche de ces quartiers, de leur redonner vie et place centrale. Le projet culturel, volet politique du contrat d'agglomération de Rodez, en Aveyron, redessine quant à lui, sous forme d'intentions, un vrai programme de rééquilibrage des différents bourgs ruraux qui composent l'agglomération autour d'une mise en réseau des équipements culturels (médiathèque, salle de diffusion, espaces de création etc.), dans un souci de complémentarité et de vitalité de chacun des bourgs.

**Sur la composition urbaine, le projet culturel permet la réhabilitation de bâtiments, la revitalisation de quartiers, surtout avec la multiplication de ce qui est désormais appelé « les nouveaux territoires de l'art », c'est-à-dire le développement de pôles, de centres culturels dans des anciens bâtiments ou des friches industrielles. Le projet le plus complet en la matière, mais hélas non entièrement abouti sous cette forme, est celui de la Belle de mai à Marseille. Ce pôle culturel, installé dans les anciens bâtiments de la manufacture de tabac, est à l'origine de l'ensemble du projet Euroméditerranée, projet de revalorisation de la zone**

portuaire industrielle. Aujourd'hui, le projet urbain se fait, mais il n'est plus articulé autour de la Belle de mai : on peut le regretter. En revanche, le PLU de Noisiel, village de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, en région parisienne, s'organise autour de l'idée de remettre de la vitalité au bourg en ordonnant sa centralité autour de l'équipement culturel « La Ferme du buisson », créé dans les anciens bâtiments de la chocolaterie Meunier.

Enfin, sur l'espace vécu, le projet culturel réalisé dans la rue participe à une pratique de l'espace, la rue devenant espace scénique. Un autre regard, une autre appropriation de l'espace sont ainsi proposés, une autre territorialité se compose. Le projet culturel participe à la relation que les habitants entretiennent avec leur territoire, et modifie leurs relations, tant de proximité, que plus largement. Le projet culturel peut aussi générer, engendrer d'autres liens : par exemple le festival Plein sud en Charente, qui a pour vocation de faire découvrir musiques et films africains, a su se développer sur un système d'entraide puisque les habitants accueillent chez eux les artistes de la programmation artistique. Les habitants participent également à la programmation de l'événement, avec différents niveaux d'implication : choix, co-animation, construction de décor, etc. Un véritable projet de participation s'est donc mis progressivement en place autour de cet événement constituant presque ainsi un projet de territoire. Une fois ces implications du projet culturel sur les aménagements du territoire établies, vient un examen des limites : ces projets culturels ont un impact assez parcellaire sur les territoires, à part l'exemple de Lille capitale européenne 2004 conçu plus globalement. Les autres exemples cités ne participent souvent qu'à un ou deux thèmes, alors qu'il ne faudrait souvent pas grand chose pour élargir le champ de leurs interactions.

Par ailleurs, leur impact ne se dessine qu'après coup, pour certains même après une durée de vie du projet culturel d'une vingtaine d'années. Les objectifs ne sont pas fixés, les enjeux et actions afférentes non plus, l'impact est plus un résultat que l'expres- >>>

»» sion d'une volonté politique poursuivie dans le temps.

Les limites constatées relèvent ainsi à la fois de l'ingénierie de projet, de difficultés d'articulation entre culture et territoires, et aussi de projets de territoire trop flous ou exprimés autour de formules stéréotypées.

Les limites sont également politiques : conflit de territoires, de prérogatives de modalités de financement..., toutes ces difficultés se résument à des impossibilités budgétaires. On pense action culturelle mais pas à son coût réel, ni à son financement, ni à son insertion territoriale.

Trop souvent cantonné dans une analyse autour du développement, le projet culturel perd de sa substance, que révèle pourtant le panel ici proposé des différents impacts, et ce malgré le constat des limites. Le projet culturel privé ou public peut donc être l'outil d'un aménagement du territoire. Pour ce qui concerne l'initiative culturelle privée, elle est souvent plus innovante, surtout concernant la participation, le lien vers les habitants, l'échange. Il y a donc nécessité à la considérer, la valoriser et l'intégrer dans une réflexion de territoires. Cela peut passer par le soutien, la mise en réseau, la participation au projet de territoire, etc.

Les solutions pour améliorer les conditions d'articulation de la culture et des territoires relèvent des limites énoncées : ingénierie de projets, mise en réseau, transversalités, meilleure répartition budgétaire (transversalités des budgets culturels et des politiques territorialisées), volonté politique, maîtrise du long terme, passage de l'investissement à la gestion.

Ce qui manque aussi, c'est de mieux penser projet : projet culturel, projet de territoire. D'avoir un autre regard sur les territoires, un point de vue plus global, plus transversal. D'inscrire tout ceci dans une démarche de construction.

La mise en œuvre de ces volontés peut s'articuler autour de la trame proposée. Il est certainement possible d'enrichir cette trame, mais elle constitue déjà un repère à l'anticipation et à l'évaluation, pour une vision plus construite des territoires. ■